



UNE ÉNERGIE DURABLE ET LOCALE À PORTÉE DE TOIT, *ça vous tente ?*



ÉNERGIE
RENOUVELABLE



INVESTISSEMENT
RESPONSABLE



MOBILISATION
CITOYENNE



ÉNERGIES
CŒUR DE
CORRÈZE
centrales villageoises

Qui sommes-nous ?

- Énergies Cœur de Corrèze - Centrales Villageoises est une société coopérative 100% bénévole dédiée aux économies d'énergie et à la production d'électricité renouvelable au cœur du bassin de Tulle.
- Énergies Cœur de Corrèze - Centrales Villageoises est soutenue par les collectivités locales (commune de Naves et Tulle agglo entre autres) et elle a pour but de promouvoir, de valoriser et de financer la production d'énergies vertes et décarbonées. Le modèle économique des Centrales Villageoises existe depuis plus de 10 ans maintenant.

Centrales Villageoises quèsaco ?

En France, on compte **54 CENTRALES VILLAGEOISES** toutes regroupées au sein d'une association nationale

- Les Centrales Villageoises sont des sociétés coopératives créées par des citoyens qui ont pour but de produire et promouvoir les énergies renouvelables et inciter à la sobriété énergétique. Ces sociétés investissent dans des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité et la revendre auprès des fournisseurs d'énergie. La spécificité du développement de ces sociétés vient de leurs financements.
- Celui-ci se fait de trois façons : un financement citoyen sous forme de parts sociales, d'aides publiques et de prêts bancaires. Cela permet à chacun de s'engager dans le mouvement, quels que soient ses moyens !



Citoyen acteur ok, mais comment ?

DEVENEZ COOPÉRATEUR, ET ACTEUR DE LA TRANSITION

- Notre objectif est de rassembler au moins 100 000 € de fonds citoyens (de particuliers, de collectivités, d'entreprises et d'associations) ce qui nous permet d'obtenir un emprunt bancaire et des subventions complémentaires. Pour 50 € vous obtenez une part de la société, qui vous engage à nos côtés. Souscrire des parts sociales vous permet de participer aux prises de décisions, que vous ayez une, dix ou cent parts. Une personne = une voix.
- Souscrire des parts sociales permet également de partager une partie des bénéfices sous forme de dividendes. Plus de la moitié des bénéfices sera réinvestie dans d'autres projets.

LOUEZ VOTRE TOIT

- Nous avons également besoin de toits permettant d'accueillir les Centrales Villageoises. Vous habitez sur le territoire de Tulle agglo ? Vous disposez d'une toiture bien orientée de 200 à 600 m² environ ? Vous seriez intéressé pour la louer ? Contactez-nous !

DEVENEZ BÉNÉVOLES

- Vos compétences, vos connaissances, vos idées peuvent faire avancer le projet. Rejoignez notre équipe !



+ d'infos

1 toit de 200m² = 36kWc
1 toit de 600m² = 100kWc

Vous cherchez à en savoir plus sur la location de votre toit ? Toutes les réponses sur



www.centralesvillageoises.fr/index.php/faq
La validation finale des toits se fera par le conseil d'administration.

Vérifier votre potentiel solaire sur



correze.cadastre-solaire.fr
Cet outil peut donner une première idée mais ne préjuge en rien du choix effectif du toit.

Pourquoi investir ?



POUR LA PLANÈTE

- Les centrales photovoltaïques produisent de l'électricité en utilisant le soleil, une source d'énergie inépuisable et s'intègrent dans l'environnement, en installant les panneaux sur des toits existants. Cette énergie minimise les risques, minimise l'impact sur la biodiversité et les populations et permet de ne pas artificialiser les terres.

POUR L'ACTION CITOYENNE

- En devenant membre coopérateur, vous vous engagez aux côtés d'autres citoyens, collectivités locales, associations et entreprises du territoire. Chaque voix compte : un membre = une voix.

POUR FAIRE FRUCTIFIER MES ÉCONOMIES

- Les parts sociales sont à 50€ et devraient garantir un rendement modéré d'environ 2 %. Vous ne ferez pas fortune mais l'objectif est de proposer aux sociétaires d'Énergies Cœur de Corrèze une rentabilité supérieure à celle du livret de référence pour un investissement long.
- J'investis 1 000€, je récupère 400€ sur 20 ans de production contre 100€ pour les livrets de référence.

Plus d'infos ? Scannez-moi



www.centralesvillageoises.fr

Quel modèle économique ?

- Les fonds citoyens peuvent être abondés par un financement de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'ADEME. L'apport de fonds citoyens permet également de bénéficier d'un prêt bancaire.
- Par exemple, avec 50 000 € nous pouvons créer 3 à 4 Centrales Villageoises sur le territoire, produisant au total plus de 200 MWh par an.
- Des questions, plus de précisions ? Rencontrons-nous !

ALLER - RETOUR...



...VERS L'ÉNERGIE SOLAIRE



le photovoltaïque en questions...



QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ?

- Plus de 25 ans. Les constructeurs garantissent un rendement de 80% au bout de 25 ans. Les panneaux s'usent peu et ne connaissent pas de « panne » subite. Un panneau qui produit 400kWh par an produira plus de 320kWh par an au bout de 25 ans.

EXISTE-T-IL DES RISQUES DE FUITE SUR LES TOITURES ?

- Non. Les panneaux sont posés en superposition sur les toits existants éliminant les risques de fuite.



LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SONT-ILS RECYCLABLES ?

Oui. Classifiés comme DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) depuis 2014, leur reprise par les fabricants est obligatoire en France. L'éco-organisme PV cycle (pvcycle.fr), société à but non-lucratif, organise la collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie. Ils sont actuellement recyclables entre 94 et 99 %, seuls les quelques éléments plastiques et les silicones ne le sont pas.

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES PRODUISENT-ILS DE L'ÉLECTRICITÉ S'IL NE FAIT PAS BEAU ?

Oui. Même sous un ciel nuageux, la luminosité permet la production d'électricité. Par ailleurs la Corrèze bénéficie à la fois d'une bonne irradiation solaire et d'un bon taux d'ensoleillement comparé à des régions de France (Grand Est) ou des pays voisins (Belgique et Allemagne) qui possèdent beaucoup d'installations photovoltaïques.



LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POLLUENT-ILS ?

Quand ils produisent de l'électricité, les panneaux n'émettent pas de CO2. Seuls la fabrication et le recyclage consomment de l'électricité. Il faut, à un panneau de dernière génération, moins d'un an pour rembourser sa « dette énergétique », c'est-à-dire pour produire l'énergie nécessaire à sa fabrication, son transport et son recyclage. Cette durée est en constante diminution.

L'ÉNERGIE SOLAIRE COÛTE-T-ELLE CHER ?

D'après IRENA (organisation inter-gouvernementale regroupant 180 pays) le coût du solaire a baissé de 82 % entre 2010 et 2019, les prévisions prévoient la poursuite de cette diminution par l'amélioration des techniques de fabrication et du rendement des panneaux, alors que le coût d'autres énergies ne cesse d'augmenter.



+ d'infos

Des questions sur
l'ensoleillement annuel?



www.meteo-express.com/ensoleillement-annuel.html



en savoir + ””

Vous souhaitez en savoir
plus sur le photovoltaïque ?

www.photovoltaique.info





VOUS SOUHAITEZ
AGIR POUR UNE ÉNERGIE
DURABLE ET COOPÉRATIVE
SUR VOTRE TERRITOIRE ?



VOUS SOUHAITEZ
INVESTIR DANS LA PRODUCTION
ET LA PROMOTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES SUR
VOTRE TERRITOIRE ?

Avec le
soutien



Mairie
de
Naves

TULLE'
agglomération
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CORREZE
LE DÉPARTEMENT



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Centrales
Villageoises
Association



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contactez-
nous !



coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr



coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr



@EnergiesCoeurDeCorreze



05 55 26 60 16 / 06 70 48 27 18



Centrales Villageoises
ÉNERGIES CŒUR DE CORRÈZE
Mairie de Naves
1 rue de l'Hôtel de Ville
19460 Naves